

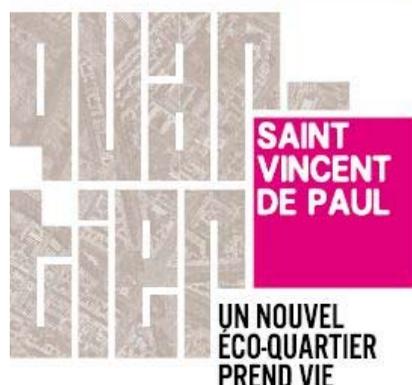
COMPTE-RENDU

ATELIER «COMMENT REDUIRE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU FUTUR QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL ? »

20 MARS 2015 – 19H – 46 RUE BOULARD, 75014

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ :
concertation@stvincentdepaul.fr
• www.paris.fr/projetsurbains
• www.mairie14.paris.fr

PROJET DE CREATION D'UN NOUVEL ECO-QUARTIER
SUR LE SITE DE L'ANCIEN HOPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL



Calendrier de la concertation

2 décembre : réunion publique de lancement

6 décembre : marches commentées

13 décembre : balades guidées par des experts

1°) 12 février : atelier de partage de l'étude de conception urbaine

2°) 3 mars : atelier débat – quel éco-quartier à Saint-Vincent-de-Paul ?

3°) 14 mars : atelier – quels espaces publics à inventer ?

4°) 20 mars : atelier – comment diminuer notre empreinte écologique ?

5°) 25 mars : atelier – quelles traces de l'histoire dans un éco-quartier à naître ?

6°) 31 mars : un éco-quartier pour qui et pour quels usages ?

Intervenants

-Marianne Auffret, Adjointe à la maire du 14^{ème} arrondissement, en charge de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé,

-Florentin Letisser, adjoint à la maire du 14^{ème} arrondissement, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire,

-Sonia Cortesse, architecte, spécialiste de la notion d'empreinte écologique,

-Aurore Bertrand et Pierre-Antoine Tiercelin, agence Ville Ouverte, chargée de la mise en œuvre de la concertation.

Environ 50 personnes participent à l'atelier.

Le compte-rendu est réalisé par Ville Ouverte.

Sommaire

- Introduction plénière
- Travail en tables rondes #1
- Présentation plénière
- Travail en table rondes #2
- Restitution commune

■ Qu'est-ce que l'empreinte écologique ?

Propos introductifs : définition de la notion d'empreinte écologique

Florentin Letissier présente brièvement l'empreinte écologique comme une notion récente qui a émergé lorsque l'on a pris conscience des capacités limitées de la planète face à nos modes de consommation. Il s'agit de réfléchir à la planète que nous souhaitons laisser aux générations futures et - à une échelle plus locale - aux manières de concevoir un quartier à faibles impacts écologiques. Cette question interroge d'autres notions, comme celle de l'économie circulaire.

Pierre-Antoine Tiercelin rappelle ensuite que l'empreinte écologique est un concept plus global que la simple réduction du carbone. Cette notion est liée aux ressources qui assurent notre niveau de vie, il faut donc réfléchir globalement à ce qui peut être induit pour se loger, se nourrir, se déplacer, etc. On utilise aussi le terme de sobriété. La manière de vivre en ville et de s'investir dans notre quartier peut influencer sur la consommation de nos moyens de déplacement, de notre alimentation, etc. Créer une ville plus sobre implique d'agir sur tous les leviers car l'impact environnemental ne se réduit pas au logement. Cela requiert une réflexion large en termes de modes de vie. Les objectifs de réduction de l'empreinte écologique ont d'ailleurs été étudiés par WWF (World Wide Fund) qui a réalisé un travail approfondi sur le sujet.

Les différents scénarios de l'étude de conception urbaine réalisée par l'atelier Lauzeral sont présentés aux participants au regard de la notion d'empreinte écologique.

Plusieurs propositions liées à l'empreinte écologique ont été listées lors de l'atelier du 3 mars "Quel éco-quartier à Saint-Vincent-de-Paul ?" :

Priorité aux modes doux :
piétons, vélos

Bâtiments auto-suffisants

Aller vers plus d'autonomie alimentaire
espaces cultivés, agriculture urbaine

Economie circulaire

Energies renouvelables

Améliorer la gestion des déchets

Restitution du temps de travail #1

Favoriser une ville plus sobre

Les participants aux tables-rondes réagissent aux premiers éléments sur la notion d'empreinte écologique. Ils identifient des pistes prioritaires pour favoriser une ville plus sobre. Agir sur la forme urbaine, les modes de vie au sein du quartier, la réduction de la pollution et les économies d'énergie sont autant de propositions pour réduire l'empreinte écologique. Pour eux, créer une ville sobre, c'est :



Maitriser la forme urbaine, densifier pour économiser l'énergie

Adapter la densité permettrait de rendre la ville plus économe en énergies en :

- **Limitant les déplacements,**
- **Mutualisant** davantage de surfaces ou d'équipements,
- **Optimisant la consommation d'énergie,** notamment de chauffage urbain.

Si certains participants préconisent que les surfaces au sol soient pleinement utilisées et construites en proposant des espaces sur les toits, cette proposition suscite de nombreux désaccords à cause de ses impacts sur la densité humaine et le paysage urbain.

D'autres propositions sont axées sur les réponses à apporter aux problématiques de mobilité, de partage et de consommation d'énergies.



Repenser la mobilité en privilégiant les modes doux

Propositions des participants :

- **Privilégier les circulations douces** : favoriser le vélo, la marche et les initiatives innovantes (boîtes à vélo, cyclo-pousse...).
- **Exclure totalement la voiture du quartier?** Une initiative proposée par certains, inenvisageable pour d'autres. Un point d'accord se dégage sur la limitation stricte de la circulation motorisée dans le futur quartier
- **Limiter l'accès aux deux-roues motorisés,** qui génèrent pollution sonore et encombrement de l'espace public.



Agir sur les modes de vie en mutualisant les usages

La notion de partage est au cœur des propositions relatives à l'organisation de la vie du quartier :

- **Mettre en commun des activités,** en particulier les plus énergivores (lave-linge, fer à repasser, ...).
- Concevoir des **espaces partagés** : jardins et jardins potagers, ateliers de bricolage, couture, salle polyvalente, repas.
- Créer une **conciergerie numérique** pour la mise en commun des biens et des services.
- **Valoriser les compétences individuelles** de chacun pour faire vivre au quotidien le futur éco-quartier.
- **Mutualiser les services** (pour les personnes âgées, la garde des enfants ou encore les courses) afin de permettre le maintien d'une **mixité sociale et générationnelle** et faciliter les prestations entre les groupes et les générations.
- Organiser des **événements et festivités** pour rassembler autour de la convivialité et du partage, par exemple en piétonnant ponctuellement les avenues environnantes.



Économiser les ressources, limiter toutes les formes de pollution

Pour une majorité des participants, ville sobre et économie des ressources sont des notions liées :

- **Gérer l'eau et les énergies** de manière raisonnée.
- Réduire les dépenses énergétiques, voire atteindre l'autosuffisance.
- **Favoriser les circuits courts** et consommer davantage de produits locaux, dont certains pourraient provenir directement de l'éco-quartier.

- **Mutualiser le chauffage** par groupes d'immeubles pour limiter les dépenses en énergie, notamment à l'aide d'énergie solaire ou de la chaleur produite par les serveurs informatiques.
- Construire à partir de **matériaux récupérés**.
- Concevoir les bâtiments selon l'**architecture bioclimatique** ou répondre aux exigences des **labels BBC** (Bâtiment Basse Consommation) et **HQE** (Haute Qualité Environnementale).
- Limiter la pollution par un **tri des déchets très réglementé** et réduire le nombre d'emballages utilisés.

Comment limiter l'empreinte écologique dans la construction d'un quartier ? Regard d'experte

L'architecte Sonia Cortesse apporte son éclairage de professionnelle sur la notion d'empreinte écologique et sa mise en œuvre dans la construction de quartier ou de bâtiments.

En France, le domaine du bâtiment consomme 43% de l'énergie. Cependant, beaucoup de biens achetés en France sont fabriqués à l'étranger, et cette énergie consommée n'est pas prise en compte. Tout ce qui est acheté consomme de l'énergie et rejette du CO₂, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

Construire en réduisant l'empreinte écologique

- *Quelles ressources utiliser ? L'exemple du bois*

Pour diminuer l'empreinte écologique dans les domaines de l'architecture et de la construction, l'une des solutions est l'utilisation de **ressources renouvelables** comme par exemple l'utilisation du **bois**, sous-exploité dans les forêts françaises. Plus généralement, il faudrait **utiliser moins de ressources et produire moins de déchets**.

- *Comment penser autrement les constructions ?*

Différents types d'énergies et labels réglementent la diminution de l'empreinte écologique des bâtiments ou quartiers. Par exemple, un **quartier à énergie positive** privilégie généralement une **isolation des bâtiments** performante, des **formes urbaines denses** pour limiter la consommation d'énergie et d'espace (notamment de terres agricoles, dans ces quartiers souvent construits en périphérie des villes).

La construction dans le respect des principes de **l'architecture bioclimatique** (ex : orientation des bâtiments par rapport au soleil pour garder la chaleur) contribue également à limiter la consommation des ressources énergétiques.

- *Inclure des espaces de production agricole urbaine*

Produire de la nourriture sur place peut contribuer à diminuer l'empreinte écologique d'un projet. A ce sujet, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, a annoncé son souhait d'implanter 33 hectares de jardins productifs dans Paris.

Références d'éco-constructions

Sonia Cortesse présente un ensemble de réalisations architecturales ayant une empreinte écologique réduite. Elles constituent de potentielles inspirations pour le projet Saint-Vincent-de-Paul.

- Le centre commercial de la Zone d'Aménagement Concerté de Bonne(Grenoble), bâti en bois.



- Une école (Issy-les-Moulineaux), construction bois et paille. Son toit est muni de panneaux photovoltaïques, ses murs sont isolés par de la paille et l'ensemble des espaces végétalisés est planté d'espèces comestibles.



- Projet, immeuble de logements sociaux en réhabilitation (Colombes), la façade existante est conservée et une façade en bois est ajoutée par surélévation.



- Un projet de résidence étudiante (Paris), le concept d'économie d'espace se traduit par des chambres de petites tailles, permettant des espaces partagés plus nombreux aux usages diversifiés.



Questions-réponses

- *Quid de la sécurité incendie dans les bâtiments en bois ?*

[S. Cortesse.] Les bâtiments en bois résistent plus longtemps aux flammes. Les pompiers préfèrent entrer dans un bâtiment incendié en bois qu'en béton et métal. Augmenter l'épaisseur du bois va permettre d'augmenter sa résistance au feu, les deux premiers centimètres de bois brûlé vont protéger le cœur de la structure. Au contraire, dans les constructions en structure acier, la chaleur conduit à une déformation rapide du métal et à une perte de résistance de la structure qui peut conduire à un effondrement rapide du bâtiment.

- *Quelle est la durée de vie du bois et de la paille ?*

[S. Cortesse.] La botte de paille dans la cloison a une durée de vie très importante. La paille contient de la silice qui la protège des rongeurs et autres parasites. L'eau représente une plus grande

menace mais si la botte de paille est endommagée, elle peut être facilement remplacée.

- *Le coût de l'architecture en bois est-il plus élevé qu'avec les matériaux classiques ?*

[S. Cortesse.] Cela dépend des matériaux comparés mais le bois apporte une qualité supérieure et durable, ce n'est pas réellement plus cher sur le long terme.

- *L'éco-conception est une technique récente, a-t-on assez de recul et comment imagine-t-on le futur des bâtiments éco-construits ?*

[S. Cortesse.] Le bois est très durable, comme la paille. Le bardage bois change de couleur et devient grisé, ce qui est mal accepté en France parce qu'on n'a pas une culture du bois, mais c'est un phénomène normal. Un bois ne nécessite pas de traitement pour bien vieillir, seul son aspect change.

Restitution du temps de travail #2

Suggestions et expérimentations concrètes pour réduire l'empreinte écologique du futur éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul

Les participants réagissent aux scénarios de l'étude Lauzeral et à la présentation de Sonia Cortesse. Trois thématiques se dégagent et permettent d'approfondir les pistes identifiées au cours du premier temps de travail.

Adapter les méthodes et les matériaux de construction

Les participants retiennent de la présentation de Sonia Cortesse de nombreux éléments liés à la construction des bâtiments qui contribueraient à la sobriété du futur éco-quartier.

- **L'orientation des toits** devra permettre d'utiliser l'énergie solaire.
- **Une isolation performante des bâtiments** devra être prévue sur les plans phonique et thermique pour permettre de vivre confortablement en hiver comme en été.
- **Davantage de réhabilitation** devra être proposée par rapport à ce que prévoit l'étude de conception urbaine de Xavier Lauzeral. **Les matériaux de déconstruction** des anciens bâtiments de l'hôpital pourront être réutilisés.
- **L'utilisation du bois et de la paille** dans les constructions neuves comme dans les surélévations de bâtiments existants est largement envisagée suite aux explications de l'architecte. Néanmoins il est compliqué de construire plus de 6 étages avec ce procédé de construction, ce qui peut constituer une difficulté dans sa mise en œuvre étant donné les hauteurs proposées par l'étude de capacité.

Faciliter des modes de vie respectueux de l'environnement

La vie du futur éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul devra permettre la mutualisation des biens et des services locaux.

- Pour mieux utiliser les espaces disponibles, des participants précisent les **espaces mutualisés** souhaités : de **grandes pièces communes**, des **jardins et terrasses accessibles à tous** pour organiser la réception de proches ou des **fêtes entre voisins**. L'existence d'espaces communs est un critère important pour les participants dans la conception du futur quartier, qui facilite la mixité des usages et des populations. Les participants regrettent que l'étude Lauzeral ne comporte pas davantage de propositions sur les futurs usages du quartier.
- Il est suggéré de **mettre en œuvre des démarches participatives** pour vivre et apprendre à vivre sobrement dans le but de renforcer les effets positifs du partage des usages. De manière plus concrète, un groupe de participants propose d'organiser dans l'éco-quartier un **festival de l'environnement** pour apprendre aux habitants à consommer mieux.
- Certaines personnes proposent aussi que les empreintes carbone individuelles soient calculées afin de **sensibiliser les habitants du quartier** à leurs impacts sur l'environnement.
- Sous un aspect plus productif, la **valorisation des formes d'artisanat** dans le quartier est encouragée, pour permettre par exemple la **réutilisation de matériaux usagés** en art.

Renforcer la place de la nature dans le quartier

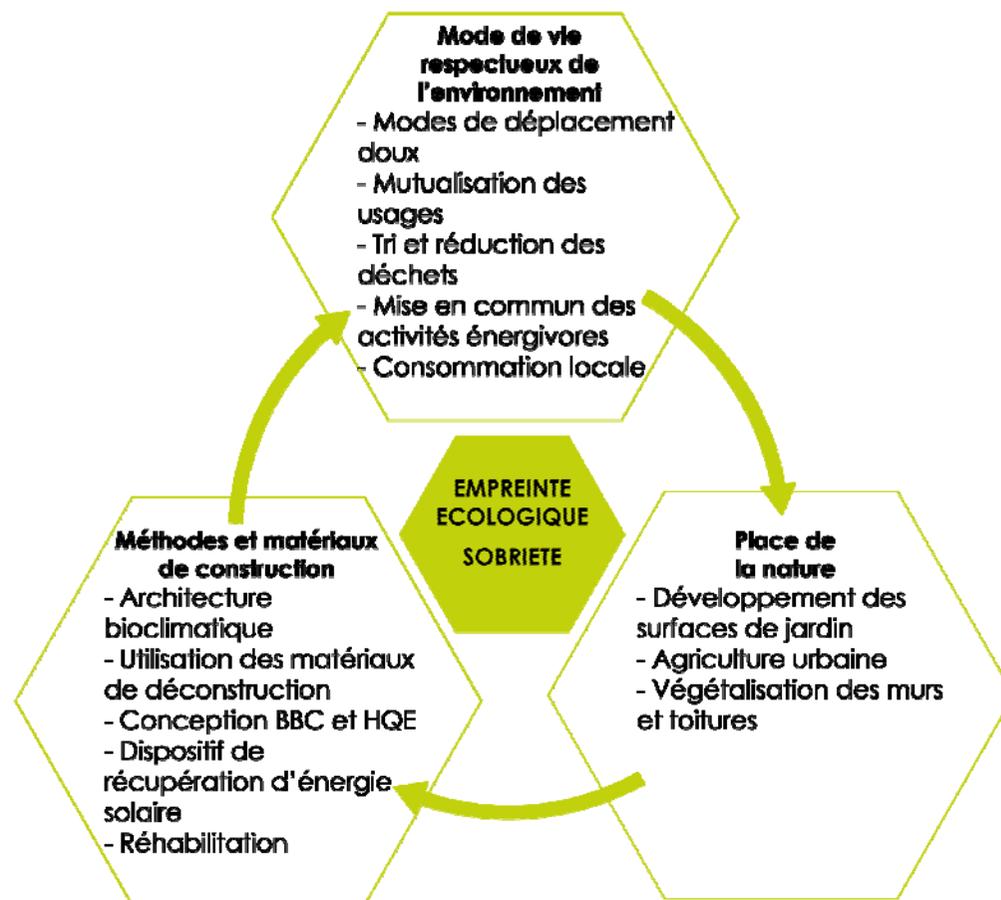
Pour réduire l'empreinte écologique du quartier Saint-Vincent-de-Paul, les participants suggèrent d'accorder **une place conséquente à la nature**. Certains estiment que la place dévolue aux jardins n'est pas suffisante dans les scénarios de l'étude.

- La végétation doit également **s'exprimer sous d'autres formes**, toitures et murs végétalisés permettront de renforcer la place de la nature.
- Des jardins accessibles sur les terrasses pourront contribuer au développement des **formes d'agriculture urbaine** : jardins partagés et productifs, pisciculture, algues médicinales... ou de réaliser une ferme urbaine à dimension pédagogique qui pourrait accroître la **convivialité du quartier**.

Schéma de synthèse des temps de travail

Réalisé à partir des propositions des participants aux tables-rondes

Quelles propositions pour réduire l'empreinte écologique ?



ANNEXES

Contenu des fiches de restitution des participants aux tables-rondes

Temps #1

Quelques pistes à explorer pour une ville plus sobre

- Mutualisation des biens de consommation (outils de bricolage, machine à coudre...).
- Espaces partagés (ateliers de bricolage, couture, repas, salle polyvalente, jardins potagers).
- Conciergerie de quartier pour faciliter les échanges de services (boite à vélos, cyclo-pousse, pedibus citoyen).
- Logements BBC et HQE, bâtiments à énergie positive pour un éclairage urbain gratuit et l'alimentation de véhicules électriques.
- Économie de gestion : gestion de l'eau, de matériaux, de l'énergie (chauffage urbain, jardins partagés, marcher de proximité, AMAP, récupération des matériaux de construction).
- Mixité sociale/création de l'entraide : diversification pour faciliter les prestations de service – personnes âgées, gardiennage des enfants, courses ...
- Mutualisation des biens.
- Mobilités : circulations douces.
- Limitation des voitures.
- Réduction de la dépense énergétique.
- Autosuffisance énergétique.
- Architecture bioclimatique.

L'étude Lauzeral et l'empreinte écologique

- Manque de jardins.
- Souhait d'une population moins dense et plus de mixité d'usage.
- Terrasses végétalisées accessibles et utilisables.
- Recycler les matériaux de démolition.
- Réduire la dépense énergétique.

Temps #2

Quelques idées à retenir de la présentation

- Utilisation du bois dans le projet pour surélever certains bâtiments
- Hauteurs max en R+5, R+6 : projet intéressant.

- Densification et isolation phonique et thermique des logements pour gagner en surfaces d'espaces partagés.
- Utilisation du bois et de la paille.
- Mieux utiliser les espaces disponibles : création d'espaces mutualisés, par exemple des pièces assez grandes pour organiser une réception d'amis, une fête amicale Plus de jardins et de terrasses à rendre accessibles.
- Développer ce qui touche l'agriculture urbaine : jardins partagés, jardins productifs, utilisation du compost créé par l'utilisation des déchets.

Quelques préconisations pour créer un quartier plus économe en énergies dans sa construction et dans son fonctionnement

- Utilisation de l'agriculture urbaine (ex: pisciculture/culture de plantes médicinales/algues/vigne...) participations aux objectifs du Grand Paris.
- Calcul de l'empreinte carbone individuelle dans le fonctionnement du quartier.
- Utilisations de vers qui mangent le végétal (lombricompost).
- Bâtiments à énergie positive.
- Intégrer la question du confort en hiver et en été.
- Utilisation du bois et de la paille : ravalement avec des panneaux de bois.
- Faire une ferme urbaine et un jardin partagé : grande valeur pédagogique pour les enfants, plus grande convivialité.

Quelques préconisations pour favoriser des modes de vies respectueux de l'environnement

- Consommer moins.
- Consommer en conscience (création d'un festival de l'environnement).
- Démarche participative (gestion des déchets/mobilité).
- Mutualisation des biens et des services.
- Mettre l'accent sur la sobriété : dans les habitudes de consommation, pour l'utilisation des espaces, pour l'usage de l'eau.
- Privilégier les circuits courts : limiter les intermédiaires dans la production et la consommation, l'artisanat, l'utilisation des compétences des habitants volontaires.